

# REGLEMENT DU JEU CONCOURS

**Cakes** and **Sweets**.fr

## Grand Concours – Challenge n°3

**Objectif : réaliser le meilleur des desserts individuels (Cookies, Muffins, Cupcakes, Macarons, Verrines, Crèmes, Mousses, ou toute autre idée de desserts qui se mange en parts individuelles)**

### ORGANISATEUR ET DATES DU JEU CONCOURS :

Le site web CakesandSweets.fr et l'entreprise Web intelligencia immatriculée sous le numéro SIREN 514 800 341 dont le siège est situé au 12 avenue Poincaré à 57400 SARREBOURG, organisent du 7 mars au 18 mars 2012 minuit inclus un jeu concours gratuit intitulé « Challenge n° 3 - Objectif : réaliser le meilleur des desserts individuels (Cookies, Muffins, Cupcakes, Macarons, Verrines, Crèmes, Mousses, ou toute autre idée de desserts qui se mange en parts individuelles) accessible à l'adresse internet suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/jeux-concours/grands-concours-culinaire-challenge3>.

Le dit jeu concours est soumis exclusivement au présent règlement.

### DOTATION DU JEU CONCOURS :

Le concours « Challenge n°3 Objectif : réaliser le meilleur des desserts individuels (Cookies, Muffins, Cupcakes, Macarons, Verrines, Crèmes, Mousses, ou toute autre idée de desserts qui se mange en parts individuelles !) » est doté des lots suivants :

- **lot 1** : Un Siphon professionnel à mousses, sauces, crèmes chaudes ou froide d'une capacité de 500ml + 10 cartouches + un livre de recette d'une valeur totale de 44,90€ (pour le gagnant en 1<sup>ère</sup> position des votes), offerts par Idealo.fr
- **lot 2** : Une boîte de biscuits Destrooper, Boîte Cadeau - Surprise Office Edition d'une valeur de 30,80€ (pour le gagnant en 2<sup>ème</sup> position des votes) offert par CadoFrance.com
- **lot 3** : Un livre de recette de desserts Solar Edition d'une valeur de 9,95€ (pour le gagnant en 3<sup>ème</sup> position des votes) offert par Idealo.fr
- **lot 4** : Des baguettes et couverts Twin One Lékué d'une valeur de 9,90€ (pour le gagnant en 4<sup>ème</sup> position des votes) offert par MaSpatule.com

Les dotations seront envoyées aux candidats gagnant du jeu concours à l'adresse postale qu'il aura communiquée dans le formulaire de participation prévu à cet effet. Les lots ainsi

attribués ne seront ni repris ni échangé contre leur valeur en argent ou contre tout autre cadeau.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Seuls peuvent participer au présent jeu concours les personnes physiques majeures et résidant en France Métropolitaine (y compris la Corse). L'organisateur se réserve la possibilité d'effectuer toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des candidats. Une seule participation par personne est autorisée, même nom, même adresse, pendant toute la durée du jeu concours.

La participation au jeu se fait exclusivement par l'envoi d'un e-mail via le formulaire électronique de participation dont l'adresse est indiquée sur la page de présentation du concours (<http://www.cakesandsweets.fr/grand-concours-culinaire-formulaire-participation/>). Ne sont pas autorisées à participer au concours toute personne ayant collaborée de près ou de loin à l'organisation du présent jeu concours, ainsi que les membres de leurs familles directes respectives.

### **VALIDITE DE PARTICIPATION :**

Les champs du formulaire électronique de participation doivent être intégralement complétés et validés par le candidat. Si les informations du formulaire de participation s'avéraient inexactes, ou en cas de fraude avérée ou de tentative de tricherie d'un candidat, la participation pourrait être considérée comme nulle.

En envoyant une photo à CakesandSweets.fr, vous nous autorisez à la publier sur nos pages Facebook, Twitter, Google+ ainsi que sur notre site internet <http://www.cakesandsweets.fr>, à tout moment, pendant et après la fin du concours.

### **CONDITIONS GENERALES DU JEU :**

Pour le présent jeu concours, la participation du candidat consiste à réaliser un dessert individuel (Cookies, Muffins, Cupcakes, Macarons, Verrines, Crèmes, Mousses, ou toute autre idée de desserts qui se mange en part individuelles). La recette du dessert individuel (ingrédients et préparation), son titre, ainsi que la photo du dessert individuel, les nom et prénoms, l'adresse postale et l'e-mail, devront nous parvenir grâce au formulaire de participation mis en place spécialement pour le jeu concours, disponible sur la page suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/grand-concours-culinaire-formulaire-participation/>. Il est à préciser que la recette doit être rédigée en français.

La photo sera soumise à validation par les membres fondateurs du site une fois la participation reçue. Le candidat recevra un e-mail pour lui indiquer si la photo a été validée ou non. La photo doit impérativement faire apparaître le visuel du jeu concours « Challenge n°3 » de CakesandSweets.fr, qui est à télécharger sur la page suivante : <http://www.cakesandsweets.fr/images/challenge3.jpg>, à imprimer et à découper. Le visuel devra être placé à côté, devant ou derrière le dessert individuel et devra être visible sur la

photo. Toute photo ne faisant pas apparaître, faisant apparaître insuffisamment, ou de manière illisible le visuel aura pour effet la nullité de la participation du candidat.

### **SELECTION DU GAGNANT :**

Le gagnant du jeu concours sera désigné à l'issue d'un vote effectué par les membres fondateurs du site (Marie, Aude, Sébastien), par les contributeurs du site CakesandSweets.fr figurant sur la page « Qui sommes-nous ? » accessible à l'adresse suivante <http://www.cakesandsweets.fr/qui-sommes-nous/> et par les sponsors du présent concours (Idealo.fr, CadoFrance.com et MaSpatule.com), et composant le jury. En tant que partenaire et co-organisatrice du challenge n°2, Gaëlle du site « [Ma Peste Adorée](#) » fait également partie du jury.

Chacun des membres du jury du site CakesandSweets.fr pourra voter pour ses 4 recettes de desserts individuels. Les 4 gagnants seront les candidats ayant récolté le plus de voix parmi les membres du jury à l'issue du concours. Ainsi, le participant ayant récolté le plus de voix remporte le Lot 1, le participant arrivant deuxième dans le nombre de voix remporte le lot 2, le participant arrivant troisième dans le nombre de voix remporte le lot 3 et le participant arrivant quatrième dans le nombre de voix remporte le lot 4. En cas d'égalité, ce sont les membres fondateurs de CakesandSweets (Marie, Aude, Sébastien) qui départageront les gagnants. **Les résultats seront communiqués sur le site CakesandSweets.fr à partir du 20 mars 2012.** Il est rappelé que les gagnants recevront leur dotation à l'adresse postale qu'ils auront indiquée dans le formulaire de contact. Les frais de port sont pris en charge par les partenaires.

### **MODIFICATIONS :**

L'organisateur ne pourrait être tenu responsable, sans que cette liste soit exhaustive, de :

- la transmission des données,
- des éventuelles interruptions de serveurs, d'accès au site et aux pages du concours,
- des pertes de données,
- des conséquences de tout virus ou dysfonctionnement informatique.

Le jeu concours peut être supprimé, interrompu ou modifié à tout moment du fait d'éléments indépendants de l'organisateur rendant impossible le maintien du jeu concours en ligne (hacking, piratage, pannes de serveurs, etc.).

### **ACCEPTATION DU REGLEMENT :**

La participation au présent jeu concours implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. L'organisateur tranchera souverainement toute question relative à l'application du présent règlement ou toute question qui viendrait se poser, non réglée par celui-ci. Ces décisions seront sans appel.

## **DROIT D'EXCLUSION :**

L'organisateur pourra exclure tout candidat n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette exclusion pourra se faire à tout moment du jeu et sans préavis. De même, l'organisateur pourra exclure sans préavis et à tout moment du jeu concours un candidat dont l'identité présente des erreurs ou des incohérences manifestes.

## **LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTE » :**

Le candidat au présent jeu concours est informé que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour sa participation au jeu. Il dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). A tout moment, le candidat peut demander que ses données soient supprimées, en contactant CakesandSweets.fr via le formulaire de contact accessible à cette adresse : <http://www.cakesandsweets.fr/contact/>.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE :**

L'ensemble de ce site et des bases de données sont la propriété de l'organisateur. Le contenu du site CakesandSweets.fr est protégé par les lois en vigueur dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Il est soumis à l'article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou distribution non autorisée des informations du site est interdite. Le contenu est disponible pour un usage privé et non collectif.

Tout candidat qui adressera une photographie ou tout autre document, sous quelque forme et sur quelque type de support que ce soit, aux fins de diffusion sur le site <http://www.cakesandsweets.fr>, garantit qu'il est en l'auteur exclusif et unique et que ces documents ne portent pas atteinte, ni directement, ni indirectement, aux droits de tiers. Il garantit en conséquence sans réserve l'organisateur contre tout recours ou revendication émanant de tiers qui se prétendraient titulaires de droits quelconques sur les documents communiqués. En acceptant ce règlement, le candidat autorise l'organisateur à mettre en ligne sur le site <http://www.cakesandsweets.fr> et ce pour une durée indéterminée, tous les fichiers qu'il aurait envoyés pour le jeu concours.